

Rapporteur : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

Mme CONDEMINE Anne-Sophie, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour cette délibération qui concerne la programmation des actions pour l'emploi et l'insertion professionnelle qui s'inscrivent à la fois dans le plan local de l'insertion et l'emploi et dans le contrat urbain de cohésion sociale. Je vous rappelle que le contexte économique est encore fragile, le taux de chômage est de 8,2 % en France avec plus de 24.000 demandeurs d'emploi, et qu'à Lyon il y a encore 5.000 personnes supplémentaires inscrites à Pôle Emploi. Il s'agit pour le plan local pour l'insertion d'accompagner près de 2.000 personnes en 2011 pour un accompagnement renforcé. Je vous demande un avis favorable pour cette délibération.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, avec ce dossier sur la programmation financière au titre de l'emploi et de l'insertion professionnelle, nous traitons ici la question si importante de l'emploi et plus particulièrement du retour à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés avec le PLIE, le Plan local d'insertion.

L'emploi est bien sûr une priorité pour tous : l'Etat, les collectivités locales, les entreprises, les associations. Nous devons donc veiller à l'efficacité du système mis en place et à son adaptation permanente.

L'action du PLIE qui est intimement mêlée à celle des autres partenaires de l'emploi, le Pôle Emploi, la Mission locale et la Maison de l'Emploi, est essentielle dans un contexte de sortie de crise encore lente. C'est pourquoi plus que jamais, il est nécessaire d'être très vigilant sur les actions engagées et leur contrôle alors que de nouveaux contrats de partenariat viennent d'être signés pour la période 2011-2014 pour la Mission locale et le PLIE notamment. J'avais déjà évoqué le sujet l'année dernière en parlant de la Mission locale, nous sommes en droit d'attendre des résultats plus concluants.

Pour le PLIE, on constate un taux de sortie positive des participants bien en deçà des objectifs fixés à 50 % des sortants puisqu'il est de 30 % pour la période 2007-2010. Il semble également que 30 % des personnes qui ont signé un CDI à l'issue d'un parcours d'insertion perdent cet emploi avant 6 mois. Je dis bien il semble parce que malheureusement, il n'y a que très peu de suivi de ces nouveaux employés. Par ailleurs, 10 % des participants à ces parcours d'insertion censés leur remettre le pied à l'étrier y sont depuis plus de trois ans ! Est-ce que cela a vraiment un sens ?

Comme je l'avais dit ici-même en janvier 2010, les questions de suivi des personnes après leur embauche, de la durée maximum du

passage en PLIE et de l'adaptation des parcours proposés aux différents profils sont posées même si je ne nie absolument pas la difficulté du sujet surtout en période de crise !

Les maisons de l'emploi et de la formation viennent elles aussi de signer une nouvelle convention de partenariat avec l'Etat pour 2011-2014 qui propose une redéfinition de leurs missions à la suite de la montée en puissance de Pôle Emploi et de la volonté du Gouvernement de s'orienter vers un financement par projet plutôt que par structures. Ceci est fait dans un souci de cohérence et d'articulation des actions réalisées par chacun des acteurs participant au service public de l'emploi. Il n'est pas possible de financer deux fois les mêmes choses, le rôle des Maisons de l'Emploi doit en effet évoluer vers une plus grande complémentarité avec le Pôle Emploi et la Mission locale.

Cela entraîne une réduction du budget de ces Maisons de l'Emploi au niveau national, mais ce n'est pas vraiment une surprise, c'était prévu dans le projet de loi de finances qui a été votée à la fin de l'année dernière. J'ajouterai aussi, et cela concerne à la fois la Maison de l'Emploi, le PLIE et la Mission locale, qu'il y a un montant assez important de fonds qui ne sont pas utilisés aujourd'hui, en tout cas à la fin de 2010, près de 600.000 € de fonds inutilisés restent dans la Maison de l'Emploi, la Mission locale et le PLIE. Il y aurait peut-être un moyen de les utiliser d'une meilleure façon.

Enfin, je voudrais conclure en disant que l'emploi reste une priorité pour le Gouvernement, preuves en sont les budgets 2011 des Missions locales et des Pôles Emploi qui sont maintenus à l'identique en 2011 par rapport à 2010.

La mobilisation autour de l'emploi doit nous conduire à améliorer et à adapter en permanence les actions conduites au profit des bénéficiaires. L'efficacité de chaque structure au service de l'emploi doit être notre priorité et nécessite pour cela de n'avoir qu'une seule préoccupation : les bénéficiaires des différents dispositifs dans le PLIE, la Mission locale comme la Maison de l'Emploi.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe, mes chers Collègues, je vais faire court vu l'heure avancée de nos débats. Juste en réaction à ce que vient de dire Mme Balas sur la situation et le travail qui est fait par la Maison de l'Emploi et ses différents partenaires que ce soit la Mission locale mais aussi le Pôle Emploi et les différentes associations d'insertion, je crois qu'elles font un excellent travail, on peut toujours estimer qu'elles pourraient faire mieux. Quand on est dans une période de crise c'est évident, qu'on a des temps plus longs pour certains demandeurs d'emploi, malheureusement pour eux. Je ne crois pas qu'il faille chercher là une mauvaise querelle avec le travail qui peut être fait par la Maison de l'Emploi ou par la Mission locale.

Sur les problèmes financiers je ne sais pas où vous avez entendu parler d'une telle réserve financière. Moi qui siège comme vous dans ces différentes structures, je n'ai jamais entendu de tels montants. Ce que j'ai retenu par contre, c'était le recul de l'aide de l'Europe du FSE qui sera encore cette année après déjà une baisse l'année dernière, une nouvelle baisse de 230.0000 € qui là, handicape tout particulièrement notre politique en matière d'insertion et d'aide au retour à l'emploi. Je voudrais juste prendre l'exemple de ce qui est fait par ces différentes structures qui s'adaptent au contexte actuel, c'est le travail qui a été fait avec Unibail la dernière fois sur la tour Oxygène l'année dernière et puis ce qui sera fait je crois à partir de l'automne prochain. Mme Condemine nous l'avait présenté lors d'un Conseil d'administration de la Maison de l'Emploi qui va être fait dans le cadre de la Confluence et pour à peu près 700 emplois. Donc on voit que là, au contraire, il y a à la fois une véritable réactivité et un véritable pragmatisme de ces différents acteurs d'ailleurs, qui sont nombreux dans cette problématique. Il faut aussi avoir une attention particulière au rôle que mènent les associations d'insertion et les associations intermédiaires pour cet accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers collègues, la situation sociale et économique est difficile nous le savons, même si la progression du chômage s'est ralentie et est plus faible à Lyon qu'au niveau régional ou national.

Le nombre de demandeurs d'emploi a cependant encore progressé de 3,1 % avec 35.400 demandeurs d'emploi, et les salariés de plus de 50 ans et les femmes, eux, sont particulièrement touchés. C'est dans ce contexte que le Fonds social européen a encore baissé en 2011 : - 2660.000 €, et à ce rythme on sera à zéro en 2012 puisque c'est de plus de la moitié que ce fonds a baissé. Où est l'Europe sociale tant promise ?

Si on ne veut pas constater dans l'avenir, encore plus de rejet et/ou de désintérêt pour l'Europe, ce qui serait dramatique, il serait urgent de changer de politique à ce niveau. Ce devrait être une priorité aussi bien nationale qu'européenne, dans le contexte actuel.

Or, on ne peut pas se satisfaire, chers Collègues de l'Opposition, de la baisse du financement de l'Etat pour les structures de l'emploi et de l'insertion, comme on peut encore malheureusement le constater. L'effort de la Ville en droit commun et au titre de la politique de la ville en est d'autant plus méritoire et notre Groupe GAEC approuvera ce rapport et ses priorités d'actions que nous partageons.

Cependant, nous voudrions faire trois propositions :

- pour l'avenir, étant donné le contexte socio-économique, avec ses risques de précarisation et d'exclusion, il est d'autant plus important de pouvoir évaluer plus précisément l'impact de nos actions, les soutiens que nous apportons, en particulier en mettant en avant le taux

d'accès à un emploi durable. Je pense que dans nos processus d'évaluation, il serait intéressant de pouvoir en disposer, y compris pour répondre aux critiques injustes de l'Opposition que nous venons d'entendre.

- deuxième proposition : je pense qu'il serait utile de développer les échanges avec les syndicats de salariés, sur la situation, en particulier, dans les entreprises des zones de développement comme la Part-Dieu, Gerland ou Confluence ? En particulier, pour mieux avoir un suivi des actions et des publics qui sont engagés en insertion.

- troisième proposition, nous savons tous que les compétences en matière d'emploi, d'insertion, de développement économique et de formation professionnelle sont éclatées entre tous les niveaux institutionnels :

- le Département : en charge du R.S.A.,
- la Région : la formation professionnelle,
- le Grand Lyon : le développement économique et en particulier son organisation territoriale.

Et, de ce point de vue, les enjeux résident autant dans la coordination de ces politiques, que dans l'engagement propre de la Ville, même s'il est très significatif. Je pense en particulier, que le niveau des bassins d'emploi, le niveau « agglomération » est très important, pour travailler cette cohérence avec le développement économique indispensable.

Nous savons tous que les Lyonnais vont travailler majoritairement en dehors de Lyon et que les salariés occupant les emplois dans Lyon viennent majoritairement d'autres communes.

Un travail d'articulation est important, aussi bien avec le niveau communal, le niveau intercommunal, que le niveau régional d'autre part.

En conclusion, nous soutenons les efforts importants de la ville avec ces propositions constructives, pour les rendre si possible encore plus efficaces.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous voterons bien sûr ce dossier, qui met en évidence les efforts opiniâtres de la Ville de Lyon en matière d'emploi. Nous notons de manière particulièrement positive, l'accompagnement des jeunes par les missions locales, accompagnement qui pour près de la moitié, se conclut par un emploi ou une formation.

Autre sujet de satisfaction, les formules Dating-Emploi, qui mettent directement en face-à-face, souvent pour la première fois, des employeurs et des demandeurs d'emploi, qui avaient dans le processus classique, très peu de chances de franchir la case « envoi d'un CV ».

Outre cette expérience donnée à de nombreux demandeurs d'emploi, le résultat n'est pas négligeable : 104 contrats de travail pour cinq Dating-Emplois réalisés et on peut peut-être aller un peu plus loin.

Enfin, nous saluons le projet Dating-Emploi Senior, prévu en septembre, car contrairement aux arguments avancés pour la réforme des retraites, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a progressé, si l'on peut ainsi parler, de 14,2 % au niveau national. Dans la région Rhône-Alpes, alors qu'on enregistre une légère baisse du nombre de demandeurs d'emplois, tous âges confondus, sur le mois de mars 2011, par rapport au mois de mars 2010, en revanche, celui des plus de 50 ans a augmenté de 10,8 %, sur la même période.

Mais, les efforts de la Ville de Lyon sont fragilisés par une réalité globale très difficile : malgré la légère baisse ponctuelle évoquée, augmentation constante du chômage (+ 38 % pour les catégories A, entre juillet 2008 et décembre 2010), désindustrialisation, baisse de crédits d'Etat destinés à la Maison de l'Emploi, baisse des crédits européens (où est l'Europe de la solidarité ?), et difficultés internes de Pôle Emploi, liées à la diminution du nombre de ses agents.

Merci de votre attention.

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, Adjointe : Juste pour dire que l'évaluation pour un emploi durable, c'est en cours et cela a déjà été dit par Thomas Rudigoz. L'emploi durable dans une période de crise, c'est très compliqué ; arriver à trouver une mise en situation de travail au delà de six mois, c'est encore plus compliqué. L'échange avec les syndicats de salariés : c'est en route, puisque maintenant de toute façon, dans le nouveau cahier des charges, on met en place un Conseil d'Orientation avec les syndicats. Donc, c'est en cours d'organisation.

Pour ce qui est de la cohérence avec le développement économique : tout à fait d'accord. Je travaille de plus en plus en partenariat avec les services de David Kimelfeld et avec David on se rencontre très souvent sur le terrain pour l'évoquer.

Juste pour répondre à Mme Balas : l'argent que vous évoquez, ce sont des fonds qui sont répercutés d'année en année et heureusement, nous les avons eus, parce que l'Etat –mais vous le savez, vous siégez au Conseil d'Administration- a baissé considérablement ses subventions.

Je voudrais quand même dire : on a tous entendu, ces derniers jours, des propos absolument consternants sur le RSA. Je crois qu'il faut se féliciter en local, de tout ce que l'on peut faire pour l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, parce que s'il fallait compter sur ce que fait l'Etat et sur un certain nombre de déclarations des membres du Gouvernement, à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi, je crois qu'on pourrait s'inquiéter.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je dirai simplement un mot, si cela ne doit pas sembler désobligeant et autoritaire à mon Collègue Huguet.

Simplement pour dire à Mme Balas : elle nous dit quoi aujourd'hui ? Elle nous dit : « Oui, il conviendrait que les Maisons de l'Emploi s'adaptent quand même à ce qu'est Pôle Emploi et soient plus en concordance, etc... » Qui nous a demandé de créer des Maisons de l'Emploi ? Le Gouvernement ! Il a changé de politique en l'espace de deux ans ! Et donc aujourd'hui, il nous dit « Ce n'est plus les Maisons de l'Emploi, c'est Pôle Emploi. » Il y aura un autre Ministre : il nous dira « Ce n'est plus Pôle Emploi, c'est autre chose ! ». Comment voulez-vous que les collectivités locales croient encore -ce que je dis dans mon livre- non pas à la parole d'un Gouvernement, mais à la parole de l'Etat, Madame Balas ?

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Mmes Condemine, Guillaume, Deharo, Gay, Psaltopoulos, MM. Lévêque, Daclin, Maleski, Delacroix et Turcas ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)